

I

Un gentilhomme breton

Une famille de Bretagne, les Geffrard de La Motte

« Ventre Saint-Gris, si je n'étais roi de France, je voudrais être bourgeois de Vitré ! » s'exclamait Henri IV lors de son passage à Vitré le 16 mai 1598. On le comprend facilement en parcourant les rues pittoresques de la petite cité, l'une des mieux conservées de Bretagne.

Avec leurs colombages apparents et les pignons en surplomb, les élégantes demeures témoignent encore aujourd'hui de la prospérité des « Marchands d'Outremer ». Cette confrérie rassemblait des dynasties entières de Vitréens afin d'exporter les toiles de chanvre et draps de laine produits dans l'arrière-pays vers l'Angleterre et l'Espagne. Débarquées ensuite à Cadix, les marchandises étaient rembarquées sous pavillon espagnol en destination des Indes occidentales. Quelques-unes de ces familles, comme les Magon ou les Nouail (d'où est issue la mère du comte de Sanois) contribuèrent, par leur établissement à Saint-Malo, à la fortune de la cité corsaire.

Un siècle plus tard, le déclin de Vitré est déjà amorcé, même si la ville reçoit encore les états de Bretagne. La province, rattachée à la France en 1532, conserve la prérogative de décider tous les deux ans de la répartition des impôts. Largement dominé par l'aristocratie, ce rassemblement venu de la Bretagne entière est l'occasion pour une noblesse turbulente de se retrouver, faire la fête et décrocher des pensions.

Madame de Sévigné nous en donne une relation savoureuse tandis qu'elle goûte les charmes de la campagne en son château des Rochers-Sévigné, proche de Vitré.

« Je n'avais jamais vu les états ; c'est une assez belle chose. Je ne crois pas qu'il y ait une province assemblée qui ait si grand air que celle-ci... Une infinité de présents, des pensions, des réparations de chemins et de villes, quinze ou vingt grandes tables, un jeu continu, des bals éternels, des comédies trois fois la semaine : voilà des états. J'oublie trois ou quatre cents pipes de vin qu'on y boit... La bonne chère est excessive. »

Les Geffrard de La Motte, une des plus anciennes familles de la ville, appartenaient à la petite noblesse de robe. Pour l'arrière-grand-père du comte de Sanois, Mathurin Geffrard de la Billonnière, qui avait acquis l'office anoblissant de conseiller à la Cour des comptes de Nantes, c'était avant tout une bonne affaire : des rentrées d'argent assurées, fixes pour les gages, variables pour les épices (selon l'assiduité) et naturellement la dispense de nombreux impôts.

À la fin du XVII^e siècle, la famille passait avec succès l'épreuve de la *réformation* remise à jour par Colbert pour financer la guerre : afin de ne pas retomber dans la roture, les nobles devaient produire leurs titres de famille. Un arrêt des commissaires en date du 31 mai 1670 maintint les Geffrard de La Motte dans leurs prétentions à la noblesse.

Ce ne sera toutefois pas suffisant pour le comte de Sanois. Des années après, il tentera d'établir les preuves d'une généalogie ancienne, se réclamant d'un écuyer Mathieu Geffrard originaire d'Angleterre, dont il détient le testament en latin daté de 1430 et quelques autres pièces. Réflexe légitime : afin d'être présenté à la cour et obtenir les meilleures places, les critères deviennent toujours plus rigoureux et rien n'égale un ancêtre gentilhomme, quand bien même il aurait participé à la guerre de Cent Ans côté anglais.

À plusieurs reprises, il ne souffre pas que l'arrière-grand-père soit confondu avec un vulgaire anobli (la charge anoblissante était surnommée avec dédain *savonnette à vilain*), rappelant que Mathurin fit une déclaration solennelle « qu'il ne prenait pas cette charge pour s'anoblir » mais appartenait à la noblesse avant d'intégrer la Chambre des comptes.

Dans cette assemblée, l'absentéisme était de règle. Seules les archives pourraient nous dire si les Geffrard servaient consciencieusement l'État. Mais pour Édouard Frain, le spécialiste de l'histoire vitréenne, leur fortune venait comme tant d'autres du commerce maritime. Par une disposition connue sous le nom de *noblesse dormante*, la noblesse bretonne pouvait, sans déroger, participer à la vie économique de la province et se mêler aux roturiers, en renonçant provisoirement à ses privilèges : le noble désargenté suspendait son épée afin de remplir les coffres vides.

Le grand-père Joseph Geffrard du Plessis, né à Saint-Malo en 1644, hérita de la charge de conseiller auditeur à la Chambre des comptes de Nantes et acquit celle de contrôleur général des domaines de Bretagne. En 1699, il fondait avec sa sœur Mathurine l'hôpital Saint-Joseph pour les pauvres de la région, à Availles. Reconverti de nos jours en maison de retraite, l'édifice conserve précieusement un tableau représentant Mathurine en train de soigner des malades, ainsi qu'un portrait exécuté par la fille du comte de Sanois.

Selon le brevet établi en septembre 1697 par le généalogiste d'Hozier, les Geffrard de La Motte portent « losangé d'argent et de gueules ».

Joseph Étienne, le père

De l'union de Joseph Geffrard, en septembre 1674, avec Reine Billon sont issus quatre enfants, dont Mathurin-Claude et Joseph Étienne.

Cadet pauvre, Joseph Étienne s'embarque sur un vaisseau de la Marine espagnole, profitant des circonstances pour améliorer son petit pécule. À son retour, il épouse Marie-Anne Nouail de Cohigné, la fille d'un avocat de Saint-Malo, Jean Nouail de Cohigné, et de Marie-Anne de Beauchesne. Les Nouail provenaient également de Vitré, d'une famille d'origine calviniste. Un aïeul, Pierre Nouail sieur de Cohigné, fut connétable des ville et château de Vitré en 1592, date à laquelle la cité abritait une importante colonie de protestants.

Le contrat de mariage est signé à Vitré le 8 octobre 1722 : le futur déclare posséder la somme de 54 000 livres « tant des successions que de ses gains dans le commerce » ; ensuite le frère aîné Mathurin-Claude s'avance et précise que « n'ayant encore point donné de partage à ses cadets, ni arrêté le compte des intérêts qu'il a en société avec son frère », il

consent au mariage, donne sa caution et s'oblige à lui céder la charge de contrôleur général des domaines et bois de Bretagne, tout en conservant la moitié des droits annuels. La future apporte des maisons et terrains situés sur la paroisse de Saint-Servan, près de Saint-Malo.

C'est au château du Boiscornillé, chez son oncle, que le futur comte de Sanois voit le jour le 10 novembre 1723. Le nourrisson est aussitôt amené à Vitré pour être baptisé par un parent, Charles François Billon, trésorier de la collégiale de la Madeleine. Le parrain est son grand-père maternel, et la marraine sa tante, Françoise Perrine Fleuriot, épouse de l'oncle Mathurin Geffrard.

Cinq enfants complètent ensuite la fratrie. D'abord Marie-Anne Antoinette, née en 1725, puis viennent les garçons, tous promis au service des armes : Charles François, né en 1728, Joseph Augustin Prosper chevalier de La Motte, né en 1729, brillant officier mais héros malheureux de « l'affaire du Royal-Comtois », Athanase Fulgence Mathurin, né en 1732, et enfin le petit dernier, Augustin-Paul, né en 1735 et source de bien des tracasseries et de procès pour ses aînés.

Les premières années des enfants s'écoulent vraisemblablement dans une des demeures groupées autour de la cathédrale. On sait peu de chose sur la jeunesse de Jean-François, sinon qu'il assiste aux états de Bretagne réunis à Rennes en 1734. Il n'a pas onze ans mais possède une conscience d'aîné (et de noble) bien aiguisée, comme on verra par la suite.

Les écrits du Breton témoignent d'un goût très vif pour les écrivains de l'Antiquité latine : est-ce au petit collège de Vitré qu'il a acquis cette solide formation classique ? Ou plus vraisemblablement au collège des Jésuites de Rennes ?

La mort du père

L'an 1736, le 29 février, vers deux heures de l'après-midi, le notaire hâte le pas vers la demeure de Joseph Étienne Geffrard du Plessis, paroisse Notre-Dame. Ce dernier est gravement malade mais néanmoins sain de jugement. Avant de rendre son âme à Dieu, il entend mettre de l'ordre dans ses affaires et déclare devant l'homme de loi que les 400 piastres passées au compte avec ses cousins de Moutiers et de Princé ne proviennent pas de ses

propres fonds, mais de ceux de son frère. La déclaration se poursuit sur plusieurs pages et porte essentiellement sur des marchandises et des lettres de change.

Les quelques éléments que nous possédons sur l'oncle et le père de Jean-François renvoient donc bien l'image d'une famille commerçante ; au demeurant, on sait qu'un bateau affrété par les armateurs Geffrard et veuve Onfroy du Bourg a été incendié en Amérique du Sud, vers 1717¹.

Le père décède le 14 avril 1736, laissant une veuve et six enfants dont le plus jeune n'a pas un an. Un conseil de tutelle est nommé pour veiller aux intérêts des orphelins. Le premier partage a lieu en 1753. Suivant la coutume de Bretagne, le *partage noble* permet à l'aîné de recueillir la majeure partie de la succession, à savoir la totalité des biens nobles, et les deux tiers des biens roturiers, le reste étant divisé entre les cadets.

Au total pas moins de six héritages se succèdent dont le plus important, celui de Mathurin, l'oncle bien-aimé. Sans enfants, le seigneur du Boiscornillé avait reporté sa tendresse sur les six orphelins de son cadet. En 1753, la rente de l'aîné s'élève à plus de 4 000 livres contre 453 livres à chacun de ses cohéritiers. Entre-temps la mère convole en secondes noces avec le vicomte Jean-Guillaume Ladvocat seigneur de la Crochais et accepte de se démettre de ses biens en faveur des cadets contre une rente.

Seigneur du Boiscornillé

Le château du Boiscornillé, dont hérite Jean-François à la mort de son oncle, est situé sur la route de Vitré à Saint-Malo, à proximité du village d'Izé (actuel Val d'Izé).

C'est vers 1480 que Pierre Landais entreprend la reconstruction d'un vieux manoir du XIII^e siècle. Natif de Vitré, trésorier du duc de Bretagne François II, il était à l'origine de la prospérité économique de la province entière. Mais sa puissance et sa fortune suscitèrent de nombreuses jalousies et une conspiration aboutit à son exécution. La seigneurie passa aux sieurs de la Porte, apparentés au cardinal de Richelieu, puis en 1700 à Joseph Geffrard, seigneur de La Motte et du Plessis, grand-père de Jean-François et enfin à son oncle Mathurin décédé en 1742.

1. André LESPAGNOL, *Messieurs de Saint-Malo*, 1990, p. 827.

Parmi les droits octroyés au seigneur, notons la faculté de « choisir dans les paniers des poissonniers voiturant le poisson des côtes de Saint-Malo à la ville de Vitré, celui qui lui conviendrait pour sa table, au prix convenu ».

Profondément remanié au XIX^e siècle dans le style néogothique, Boiscornillé reste de nos jours l'une des belles demeures d'Ille-et-Vilaine. La tour du nord-est, ornée de mâchicoulis, porte toujours l'appellation de tour Landais ; sur la cour d'honneur, une tour octogonale restaurée se nomme la tour Goyon. Édifiée en 1721, la chapelle abrite les cœurs de plusieurs membres de la famille Geffrard. Les jardins à la française sont ouverts au public pendant la période estivale.



Chapelle des Geffrard, château de Boiscornillé à Val d'Izé.